

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CLIENTS INDIVIDUELS

Ces conditions sont applicables à toute vente conclue avec le Centre Jean XXIII par un client individuel dans la limite de 10 personnes (au-delà, les conditions de vente spécifique groupes seront appliquées). De ce fait, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et s'engage à les respecter.

Ces conditions de vente sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, et les conditions applicables seront celles en vigueur à la date où la réservation sera effectuée.

Article 1. Tarifs

Les tarifs indiqués s'entendent TTC en euros par chambre et par nuit, petit-déjeuner et taxe de séjour en sus. La taxe de séjour est de 0,85 € par jour et par personne (de plus de 12 ans). Les tarifs de restauration s'entendent TTC en euros par personne. Les tarifs de location de salles s'entendent TTC en euros par prestation de location de salle ou de matériel.

Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptibles d'entraîner des variations de prix, tels que la modification du taux de TVA applicable.

Article 2. Réservations et moyens de paiement

Les réservations sont effectuées sur le site internet www.centrejean23.com, par téléphone, email ou courrier postal. La réservation ne sera effective que si cette dernière est garantie par le client, en effectuant le règlement total sur le site internet par carte de crédit (visa, mastercard). Le Centre Jean XXIII possède un système de réservations sécurisée (SSL) qui protège et crypte toutes les données sensibles transmises à la réservation afin d'empêcher toute divulgation à un tiers.

Article 3. Modification et annulation du séjour

Toute modification ou annulation de réservation devra faire l'objet d'une demande par mail ou par téléphone au 04 50 23 13 72. La demande ne deviendra effective qu'au moment où le Centre Jean XXIII aura confirmé son acceptation par écrit.

Pour toute demande effectuée jusqu'à J-7, les annulations sont sans frais et les arrhes versées seront remboursées par virement bancaire (si RIB) ou par chèque.

Pour toute demande effectuée au-delà (entre J et J-6), sauf cas de force majeure, les arrhes versées ne seront pas remboursables.

On entend par force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche le client dans la réalisation du séjour, d'exécuter tout ou partie des obligations du Centre Jean XXIII. Cela concerne notamment un événement climatique majeur, incendie, dégât des eaux, réquisition... Le Centre Jean XXIII, en cas de force majeure est dégagé de ses obligations, sans qu'il y ait indemnisation.

En cas de réservation commandée non annulée (no show), la totalité de la réservation sera facturée au client.

Article 4. Délogement

En cas de non disponibilité de l'établissement, le Centre Jean XXIII se réserve la possibilité de faire héberger le client dans un lieu de catégorie semblable ou supérieure. Les frais de transfert restent à la charge du Centre et ne pourront être recherchés en paiement d'une quelconque indemnité supplémentaire.

Article 5. Conditions d'occupation

Les chambres réservées sont mises à disposition à partir de 16h et doivent être libérées au plus tard à 10h le jour du départ. La non-libération à l'heure précitée entraînera la facturation d'une journée supplémentaire. Une bagagerie dans un local fermé et sécurisé est à disposition.

Le client ne pourra apporter de l'extérieur ni boisson, ni aucune denrée alimentaire dans les chambres. Tout, branchement électrique d'appareil électro-ménager de quelque nature que ce soit - à l'exception des chargeurs de téléphone, ordinateur- est interdit dans les chambres.

Les animaux ne sont pas admis.

Le client veillera à ne pas perturber l'exploitation de l'établissement, ni à porter atteinte à la sécurité du Centre Jean XXII et des personnes qui s'y trouvent. L'interdiction générale de fumer au sein du Centre Jean XXIII est applicable depuis le 2 janvier 2008 dans tous les lieux publics, à savoir, tout l'établissement, chambres, salles de restauration, salles de réunion et parties communes incluses.

Article 6. Responsabilités

Le Centre Jean XXIII décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets personnels du client.

Le client sera tenu pour responsable de tous dommages, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants dont il a la charge, tant aux biens mobiliers, de décoration ou immobiliers appartenant ou non au Centre Jean XXIII. De ce fait, le Centre Jean XXIII peut demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement du séjour en cours, et de rembourser les dommages causés par ces actes.

Article 7. Informatique et Liberté

En application de la loi 78-17 dite Informatique et libertés, le client est averti que sa réservation fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Il dispose d'un droit d'accès et de rectification des données saisies, qui s'exerce auprès du Centre Jean XXIII, 10 chemin du Bray – 74940 ANNECY-LE-VIEUX. Il est précisé que ces informations ne sont pas communiquées à des tiers.

Le Centre Jean XXIII propose un accès internet en wifi. Le client utilisateur s'engage à ce que les ressources informatiques mises à disposition ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur, par un droit voisin tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livre I et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise.

Le Centre Jean XXIII dispose d'un système de vidéo-surveillance au sein des parties communes du bâtiment ainsi que des parkings extérieurs.

Article 8. Réclamations et litiges

Toute réclamation relative à une prestation doit être soumise au Centre Jean XXIII par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours qui suivent la fin de la prestation. En cas de litige non résolu à l'amiable, le client peut contacter le médiateur de la consommation au 197 bd St Germain 75007 PARIS, www.mediationconso-ame.com

Tous litiges qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.